MAIRIE LÈGE CAP FERRET

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 033-213302367-20260710-AM_266_2026-AR

PM N°266/2026

ARRETE MUNICIPAL

Le Maire de la Ville de Lège-Cap Ferret,

Vu les articles L.2211-1 et suivants, L.2213-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 411-30 et R 411-31 ;

Considérant la demande présentée le 10 mai 2026 par **l'association American Show**, représentée par Madame MAIGNE Jocelyne, afin d'organiser une balade à moto sur commune de Lège-Cap Ferret le dimanche 20 septembre 2026 ;

Considérant la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules afin d'assurer la sécurité des personnes à l'occasion de cette manifestation ;

ARRETE

Article 1er : La circulation et le stationnement des véhicules seront interdits sur le parking situé avenue Est, village du Cap Ferret, sauf véhicules 2 roues participants à la manifestation (cf. plan) :

Le dimanche 20 septembre 2026 de 00h30 à 13h00

Article 2 : L'organisateur est chargé de la mise en place des barrières mises à disposition par les services techniques de la ville.

Article 3 : Le Directeur Général des Services de la Ville de LEGE-CAP FERRET, le Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de LEGE-ARES, le Directeur de la Police Municipale, le Directeur des Services Techniques de la Ville et tous les agents placés sous leur autorité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : L'ampliation du présent arrêté sera adressée :
Pompiers de LEGE, COBAN, Société AGUR, SIBA, CITRAM ANDERNOS.

Fait à LEGE-CAP FERRET, le 10 JUIL. 2026

POLICE MUNICIPALE 33950 LÈGE-CAP FERRET

Pour le Maire, par délégation,
L'Adjoint en charge de la sécurité

Luc ARSONNEAUD

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Le présent arrêté peut être déféré devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

79, avenue de la Mairie
33950 Lège – Cap Ferret
Tél. : 05 56 03 84 00
Fax : 05 56 60 32 32
www.ville-lege-capferret.fr
secretariat@legecapferret.fr